



INFORMATIONS VERNIER

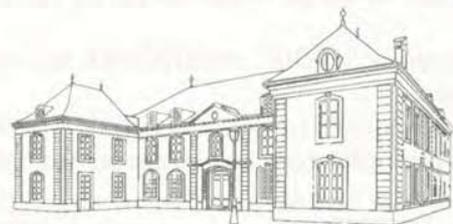
ÉDITÉ PAR L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

JUILLET 1992

CONDENSÉ ADMINISTRATIF ET FINANCIER 1991

Selon la loi sur l'administration des communes, un compte rendu administratif et financier de l'exercice écoulé doit être présenté. Ainsi chaque année, une brochure d'une bonne soixantaine de pages est publiée et distribuée à diverses instances et sur demande (s'adresser au secrétariat de la mairie) en un nombre limité d'exemplaires. Etant donné qu'elle est destinée à un public plutôt spécialisé, nous avons pensé qu'il serait utile d'en extraire un certain nombre d'informations d'intérêt général et de les publier dans notre bulletin mensuel communal distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire verniolan.

Comme nos diverses rubriques régulières dans INFORMATIONS VERNIER, ces informations sont censées donner aux citoyens, ainsi qu'à tous les habitants, une image nuancée et concrète de la situation de la commune, de manière à ce que chacune et chacun puissent se faire une opinion en connaissance de cause.



Sommaire

Pages blanches :

Condensé administratif et financier 1991

- I Autorités, Renseignements généraux
- II Finances, Etat civil, Sports, Manifestation
- III Ecoles, Bâtiments, Bibliothèques, Affaires culturelles, Affaires sociales
- IV Voirie, Environnement, Urbanisme, Cimetières, Transports publics, Sécurité

II, III, IV: cette subdivision correspond aux dicastères municipaux.

Pages vertes :

Nouvelles communales

Pages jaunes :

Entreprises, commerçants et artisans spécialisés à votre service, à proximité de votre domicile.

Journal tiré à **14'000** exemplaires.

Prochain numéro : **21 août 1992**

I AUTORITES, RENSEIGNEMENTS GENERAUX

I.1 AUTORITES

Jusqu'au 31 mai 1991, le **Conseil administratif** était composé de Mme S. SCHMID et de MM. A. CHILLIER et F. SATIN (maire 1990-91). Depuis le 1er juin 1991, l'exécutif communal est assumé par Mme G. FALQUET et MM A. CHILLIER (maire 1991-92) et C. ISELI.

Nous redisons notre vive gratitude à M. SATIN et à Mme SCHMID pour leur activité compétente pendant respectivement 12 et 8 ans!

M. M.-H. BRELAZ a été remplacé à la présidence du **Conseil municipal** par M. G. BAECHLER. Nos remerciements vont aussi aux 9 conseillères ou conseillers municipaux qui ne se sont pas représentés ou qui n'ont pas été réélus. Signalons tout spécialement le départ de Mme J. VIRET qui a siégé au Conseil municipal pendant 24 ans et qui l'a présidé à deux reprises.

Nombre de **sièges** obtenus par les partis, à l'issue des élections municipales du 24 mars 1991:

Liste socialiste	9	Liste démocrate-chrétienne	5
Liste radicale	6	Liste Parti du Travail	5
Liste libérale	6	Liste écologiste	4

Le Conseil municipal s'est réuni 10 fois, à savoir les 5.2, 5.3, 9.4, 14.5, 4.6, 25.6, 3.9, 8.10, 19.11 et 17.12 (11 fois en 1981).

Le résumé des séances est publié au fur et à mesure, dans INFORMATIONS VERNIER.

I.2 RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Population au 31 décembre	1991 28'232	1981 28'056
Logements	12'008	11'406
Moyenne de personnes par logement	2,35	2,46
Logements vacants au 1.6.1991	31	

En 1991, le Département des travaux publics a transmis à l'administration municipale, pour préavis, 110 requêtes en autorisation de construire, tous types confondus (69 en 1981).

Sous la rubrique SAVOIR ... PARTICIPER, nous publions régulièrement des éléments statistiques, notamment illustrés par des graphiques.

Voici les principaux responsables des services municipaux:

M.	A. APOTHELOZ	secrétaire général
M.	P. COMTAT	secrétaire général adjoint
M.	J.-P. ROBERT	chef du service des bâtiments
M.	P.-H. MAYORAZ	chef du service génie civil
M.	P. KARLEN	chef du service des sports
M.	R. BORGIS	chef du service état civil, cimetières et information
M.	R. HEHLEN	chef du service protection civile, sécurité, environnement
M.	P. CONCONI	responsable de l'entretien des bâtiments
M.	D. VOLERY	préposé au service social
M.	J.-C. STEVAN	préposé à la comptabilité et à l'informatique
M.	Ph. PHIALON	brigadier police municipale
Mme	A. GIRARDOT	préposée location des locaux et activités culturelles
M.	C. STALDER	préposé aux bibliothèques communales
M.	A. SAHLI	chef du service des routes, parcs et TPV
M.	R. JOLY	adjoint au chef de service des routes
M.	G. VOLKEN	contremaître parcs et promenades
M.	R. CHIARO	contremaître équipe routes
M.	G. VIREDAZ	chef d'équipe TPV

II FINANCES, ETAT CIVIL, SPORTS, MANIFESTATIONS

II.1 FINANCES

La répartition par catégories budgétaires figure toujours, graphiques à l'appui, dans le numéro d'INFORMATIONS VERNIER consacré au BUDGET, de même que l'analyse des perspectives économiques et financières.

FONCTIONNEMENT

BUDGET de fonctionnement Fr. 47'039'210.- (Revenus / Charges équilibrés en accord avec la loi sur l'administration des communes)

COMPTES Revenus	Fr. 49'442'635,86	en 1981	23'307'676,30
Charges	Fr. 47'021'635,39		23'262'228,60
Excédent de revenus	Fr. 2'421'000,47		
Amortissements différés	Fr. 2'292'000.-		
Excédent de revenus réel	Fr. 129'000.-		45447,70

ce qui correspond à **0,26 %** des revenus. A titre de comparaison, mentionnons que certaines communes ont enregistré des revenus de quelques dizaine de % supérieurs aux chiffres du budget.

Dépassements de crédits par rapport aux prévisions budgétaires

Fr. 1'637'460,17	en 1981	2'471'874,05
------------------	---------	--------------

ce qui correspond à **3,48 %** des charges (10,6 % en 81).

INVESTISSEMENT

Budget (dépense totale brute)	Fr. 9'785'500.-		
Dépense nette	Fr. 4'687'172.-	en 1981	7'447'440,40
Diminution par rapport aux prévisions	Fr. 5'098'328.-		

surtout afin de mieux faire face à la situation financière difficile

EMPRUNTS

Taux d'intérêt moyen de nos emprunts (stabilisés à Fr. 120'000'000.- [Fr. 80'012'282,50 en 1981]) **6,11%** (contre 5,06 % il y a une année et 4,82 % il y a dix ans).

A titre d'exemple, lors de la reconversion d'un emprunt de Fr. 3'000'000.-, le taux d'intérêt a passé de 2,75 % (!) à 8 %.

ACQUISITIONS

Ex-garage SHELL au Lignon	Fr. 1'292'000.-
Ferme BOURQUIN à Châtelaine	Fr. 2'400'000.-

CENTIMES ADDITIONNELS (= impôt communal)

Le taux a été maintenu à **50** (moyenne des communes genevoises = 44,45)

Augmentation de la production	4,57 %
Augmentation de la perception	8,99 %

Ce rendement élevé est dû essentiellement au fait que le reliquat a très peu augmenté en 1991.

Si le résultat est bon pour les personnes physiques, il l'est beaucoup moins pour les personnes morales (entreprises):

134'966 Fr. de moins que prévu au budget.

Part des personnes physiques à la perception nette	94,02 %	(90,97 % en 1990)
Part des personnes morales à la perception nette	5,98 %	(9,03 % en 1990).

TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE

Perception: Fr. 2'630'357,60 (budget + 29,2%) (en 81: 1'813'308,30) reliquat: Fr. 579'406,80.

FONDS DE PEREQUATION FINANCIERE

Fr. 3'564'805.- (budget + 1,85 %) (en 81: 1'826'584.-) (mais en 1991, nous étions au bénéfice d'une attribution spéciale de Fr. 900'000.-).

FONDS D'EQUIPEMENT

Fr. 6'050'115,55 (budget + 7,44 %) (en 81: 837'198,40).

RAPPEL (éléments de la péréquation financière): avec notre système d'imposition partagée entre la commune de domicile et la commune où l'on exerce son activité professionnelle, ainsi que certaines subventions cantonales, les Fonds de péréquation et d'équipement ont pour but de niveler quelque peu la différence entre les communes financièrement fortes et les autres.

PERSONNEL

130 personnes sont employées à plein temps et 18 à temps partiel (1981: 108 + 9 = 117). Ces **148 fonctionnaires** sont complétés en fonction des besoins par du personnel auxiliaire. Les charges du personnel se sont élevées à Fr. 15'339'261,25.

En conclusion, nous pouvons constater que la situation des finances communales reste délicate, mais que nos mesures d'économie ont eu les effets escomptés en 1991.

II.2 ETAT CIVIL

		1981
Naissances	4 (dans la commune)	1
Mariages	294 dont 1 entre un verniolan et une verniolane, ainsi que 61 entre étrangers et étrangères	199
Décès	50 dont 1 à 101 ans et 8 entre 0 et 40 ans	51

II.3 SPORTS

PISCINE municipale du Lignon **127'021 entrées** (104'693 en 1990; 115'881 en 1981)
Plus grand nombre d'entrées le 21.7: 2'671 (4'453 le 14.6.81)
Total des entrées 1969 - 1991: 2'865'413
Perte d'exploitation: Fr. 402'200,25 (1'037'663,65 en 1981)

BASSINS de natation d'Avanchet-Jura et des Ranches: 2'332 entrées (2'780 en 1990)

Centre de TENNIS d'Aire: **11'616 locations**, plus 120 séances pour l'école de tennis (taux d'occupation 52 %). Ecole de tennis (81 inscriptions).

Les STADES d'Aire et de Vernier restent le lieu d'une importante activité des clubs locaux, le FC Aire et le Vernier FC. Il faut souligner l'effort de ces sociétés en faveur des jeunes, notamment leurs écoles de football qui sont très fréquentées.

BOULODROME de Vernier: crédit voté pour son déplacement; les travaux sont envisagés dès l'été 92.

CHALET d'En-Haut (Planachaux): 978 nuitées, plus 990 pour les classes de neige.

Autres ACTIVITES SPORTIVES communales :

Cours de natation (526 inscriptions) et
jeudis de ski (99 participants).

FETE DU 1er AOÛT

Les Autorités et les sociétés communales vous invitent, après les festivités du 700ème, à commémorer notre Fête nationale en prenant part, aussi nombreux qu'en 1991, à la manifestation qui aura lieu cette année sur le

Mail du Lignon

Dès 18 heures, ouverture des divers stands :

- restauration (raclette, saucisses grillées, rösti et émincé à la zurichoise
- buvette
- sans oublier le pot souvenir qui vous permettra de déguster la soupe

Les aînés rentiers AVS de la commune de Vernier sont cordialement invités à se joindre à cette manifestation. Des tables seront réservées à leur intention, le pot-souvenir, la soupe et le thé leur seront gracieusement offerts.

Inscriptions : pour recevoir le bon-invitation, dans les clubs d'aînés ou à la Mairie

Après la sonnerie des cloches des églises de tout le pays;

A 20h15, Partie officielle de cette commémoration

présidée par M. Paul FAHNDRICH, Président du Conseil municipal de Vernier,
avec allocution de Mme Gabrielle FALQUET, Maire

Après la partie officielle, dans la Cité, **CORTEGE AUX LAMPIONS** pour les enfants

Durant l'agape et la partie officielle, animation musicale avec la «Musique de 700e» (Fanfare municipale et Indécis d'Aïre) et le «Choeur du 700e» (Echo de Vernier et Groupe vocal des dames du Lignon).

Invité à notre manifestation : le **Groupe folklorique de Bacau** (Moldavie)

Dès 21 heures :

BAL GRATUIT animé par l'orchestre «**NATALITZ**»

Dès 22h15 environ : en intermède,

GRAND FEU D'ARTIFICE, suivi du traditionnel **FEU DE JOIE**

Nous vous recommandons la vente de l'insigne du 1er août, dont le produit est destiné à la rénovation de la vieille ville de Moudon, au couvent de Münstair (Grisons) et au Théâtre populaire de Bellinzone.

RAPPEL

L'usage des pétards, fusées, grenouilles, etc., est strictement interdit pendant la manifestation officielle.

Nous vous recommandons la plus grande prudence lors de leur emploi à proximité de personnes ou d'immeubles.

Billet du président du Conseil municipal

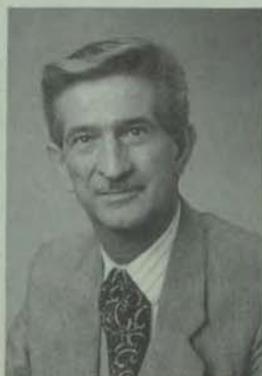
Pour vous le jeunes

Holà les jeunes !

Savez-vous que le Conseil municipal s'occupe de vous? Pas seulement en vous offrant des lieux de loisirs, mais aussi en se souciant de votre avenir.

Mais oui, Vernier au cours de 30 dernières années a vu s'édifier Lignon, les Châtelaine et groupes im- que les Libel-Simonet. Ces sont peuplés ont grandi et ont eu des en- grandi et qui rester dans pour fonder un groupe de ré- constitué et a décidé d'agir pour donner la possibilité d'offrir des logements abordables aux jeunes de Vernier qui désirent rester à Vernier.

De cette réflexion est née la Fondation des maisons communales, laquelle a vu le jour en 1984.



Balexert, le Avanchets, de nombreux portants tels lules ou Jean-ensembles se de jeunes qui qui à leur tour fants qui ont aimeraient leur quartier foyer. Un flexion s'est

Après de longues et lentes études, la Fondation est arrivée dans la phase de réalisation de ses projets.

Nonante logements sont déjà en construction au lieu dit «Les Combes», au chemin de Poussy, un nombre équivalent sera bientôt mis en chantier à l'avenue Henri-Golay. Avec un partenaire ce seront une trentaine de logements qui seront construits à Aire, Ch. du Grand-Champs et un nombre équivalent à la Via Coisson à Vernier.

Le but de la Fondation est de construire dans tous les quartiers de la commune, où des terrains le permettent et sont disponibles. Les statuts précisent qu'il faut construire à Vernier pour les jeunes de Vernier.

Assumant conjointement la présidence du Conseil municipal et de la Fondation, je sais qu'avec mes collègues ce but sera poursuivi.

Allez les jeunes, n'hésitez pas à m'interroger.

Paul FAHNDRICH
Président du Conseil municipal

OPERATION «VILLAGES ROUMAINS»

UN SOURIRE S'EST ETEINT

Dans notre bulletin de février, nous avons le plaisir de publier une lettre de remerciements du Dr E. SCHOLL, médecin traitant de Roxana NICOARA, suite au rapport médical établi, en novembre 1991, par les Drs M. WYSS et P. WACKER, de la Clinique de pédiatrie de Genève, rapport qui confirmait une rémission complète de la maladie.



Un cycle de traitement de 9 semaines était encore prévu en Roumanie et un nouveau contrôle devait être effectué ce printemps.

Lors de ces examens d'avril 1992, les médecins genevois devaient malheureusement diagnostiquer une rechute médullaire de cette leucémie présentant un caractère aigu. Immédiatement une chimiothérapie appropriée à ce type de maladie est administrée, mais malgré tous les efforts de l'équipe médicale de la Clinique de pédiatrie l'état de santé de Roxana s'aggrave, des complications multiples et importantes apparaissent. Les médecins sont confrontés à un type de leucémie résistant à tous traitements conduisant rapidement à une dégradation de l'état général de la fillette et impuissante l'équipe médicale se voit dans l'obligation d'assurer le confort de la petite malade afin de lui permettre de s'endormir dans le calme et la sérénité.

Et le 5 mai, entourée de ses parents, après avoir lutté avec courage contre ce mal terrible, Roxana - qui avait fêté ses 9 ans le 10 avril - s'est endormie dans la Paix. Les Autorités tiennent à remercier très chaleureusement tous ceux qui ont apporté leur soutien à cette action humanitaire qui après avoir apporté beaucoup d'espoir s'est conclue dans la tristesse.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 7 avril 1992

Les conseillers municipaux, sous la présidence de M. Georges BAECHLER, ont pris, au cours de cette séance, les délibérations suivantes:

- Ouvrir au Conseil administratif un crédit de Fr. 745'000.-, dont à déduire, les subventions cantonales estimées à Fr. 60'000.-, destiné aux travaux d'améliorations des conditions de stationnement à l'avenue de Crozet et simultanément l'évacuation des eaux de surfaces.

- Délivrer un préavis favorable au projet de plan localisé de quartier prévoyant des modifications aux bâtiments du Centre commercial de Balexert (Surélévation d'un étage représentant une augmentation d'environ 1'600 m² de plancher à surfaces commerciales notamment).

- Délivrer un préavis favorable au projet de plan localisé de quartier pour des immeubles destinés à des activités industrielles, artisanales et

commerciales pour la région délimitée par les routes de Vernier et de Pré-Bois; chemin de la Croisette et les voies C.F.F.

- Préavis favorable à la requête en autorisation de construire de trois habitations contiguës sur la parcelle Chemin des Milans 6-10 à Aire.

* * *

Séance du mardi 19 mai 1992

En début de séance, le législatif verniolan procède à l'élection de son bureau (composition, voir: «INFORMATIONS VERNIER» de juin 1992) et poursuit ses travaux, sous la présidence de M. Paul FAHNDRICH (DC) en prenant notamment les délibérations suivantes:

- Approbation du compte rendu financier de l'exercice 1991, du compte de fonctionnement et du compte d'investissement de l'année 1991.

- Acceptation, pour 1991, des crédits budgétaires supplémentaires pour un montant de Fr. 1'637'460,17 crédits couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que les économies réalisées sur d'autres rubriques.

- Proposition au Conseil d'Etat de nommer, dès le 1er juillet 1992, le caporal Maurice NUSBAUMER, au grade de lieutenant de la Compagnie des sapeurs-pompiers.

- Préavis favorable au projet de modification des zones de constructions pour la création de la zone aéroportuaire au lieu dit Mouille-Chardon à Vernier, à condition qu'une étude d'impact soit réalisée en vue de l'assainissement de la zone de nuisances de l'aéroport.

- Préavis favorable au projet de plan localisé de quartier prévoyant la construction de deux immeubles locatifs à la route de Vernier 193-195 (lieu dit Les Combes) à condition qu'ils n'excedent pas deux étages sur rez.

- Complément au préavis favorable pour le projet de plan localisé de quartier pour des immeubles dans la zone de La Renfile, Pré-Bois et la Croisette.

- Approbation des rapports, administratif, financier et de vérifications des comptes de l'exercice 1991 de la Fondation communale Vernier-Signal.

- Ouverture d'un crédit de Fr. 100'000 pour le changement des appareils de cuisson du groupe scolaire d'Avanchet-Salève afin d'assurer un parfait fonctionnement des installations de cuisine pour les restaurants scolaires.

- Ouverture d'un crédit de Fr. 630'000 pour l'extension et l'aménagement de la cuisine de la salle communale de Vernier-Place, ainsi que l'adjonction d'un préau couvert.

- Acceptation, avec remerciements pour services rendus, de la démission du premier-lieutenant de la Compagnie des sapeurs-pompiers Jean-Pierre KRIEGER, après 25 ans et demi d'activité.

* * *

Informations

Rappelons, pour mémoire, que les séances du Conseil municipal sont publiques et que par conséquent les citoyennes et citoyens sont cordialement invités à suivre les travaux du législatif verniolan.

Prochaines séances :

15 septembre 1992

10 novembre 1992

6 octobre 1992

15 décembre 1992



AVIS COMMUNAUX

ENVIRONNEMENT

Taille des haies

En application de l'article 76 de la loi sur les routes, les propriétaires sont tenus de couper, jusqu'à une hauteur de 4,50 m au-dessus du niveau de la chaussée, toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 1,5 m au-dessus de ladite voie.

Ce travail devra être exécuté à front des chemins communaux et privés **jusqu'au 15 juillet**.

Passé ce délai, il y sera procédé d'office, aux frais des propriétaires et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

* * *

Chardons, végétaux nuisibles et parasites

(art. 1 de la loi sur les cultures et les fonds ruraux)

Les propriétaires dont les parcelles sont envahies par des éléments de nature à infecter les fonds voisins sont tenus de les nettoyer **d'ici au 30 juin**.

Passé ce délai, il y sera procédé d'office, aux frais des propriétaires, et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

* * *

Jardinage et tranquillité publique

Avec le retour de la belle saison et des travaux d'entretien des pelouses, il est nécessaire de rappeler aux utilisateurs de tondeuses à gazon, le règlement sur la tranquillité publique (art. 10b).



«L'usage de tondeuses à gazon équipées d'un moteur à explosion est interdit:

- a) du lundi au samedi de 20h à 8h
- b) le dimanche et les jours fériés».

Les autorités remercient chacun de bien vouloir veiller au respect de cette disposition légale dans le cadre de la protection de l'environnement.

* * *

Elimination des déchets par le feu

Les autorités rappellent que la destruction par le feu de petites quantités de résidus ménagers ou agricoles n'est pas soumise à une autorisation. Cependant, conformément à l'art. 31, al. 1, du Règlement genevois sur l'élimination des résidus, le brûlage **ne doit être effectué que par temps calme et à condition que ni les flammes, ni les odeurs, ni la fumée, ne constituent une gêne ou un danger pour le voisinage, les bâtiments, les bois, les cultures et pour la circulation routière.**

* * *

Rappel pour les déchets de jardins

Des bennes, réservées uniquement aux habitants de la commune et aux propriétaires de jardins familiaux sur notre territoire, sont disposées en divers points de notre commune.

Elles sont destinées à recevoir **exclusivement des déchets de jardin**, (gazon, branches, longueur maximum 1 mètre.)

Le dépôt de tout autre résidu, même combustible, est strictement interdit.

* * *

Balcons fleuris et sécurité

A la suite d'accidents, le Département de justice et police rappelle que le règlement n'interdit pas de placer vases et bacs à fleurs sur les balcons et les fenêtres, mais prescrit de **les fixer à l'intérieur des barrières**, de telle manière qu'ils ne présentent aucun risque de chute.

341.18.91

LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE QUI RÉPONDRA À TOUS VOS BESOINS INFORMATIQUES 24 H SUR 24 H ET 7 JOURS SUR 7

NOUS SOMMES REVENDEURS OFFICIELS

- Rubans **ARMOR**
- Fournitures **IBM**
- Fournitures **H.P.**
- Imprimantes **BROTHER-OKI**
- Mobiliers **KARDEX**
- Chaises **Dauphin**

NOUS SOMMES EN MESURE DE VOUS LIVRER TOUS LES CONSOMMABLES POUR L'INFORMATIQUE DANS LA JOURNÉE

(Rubans informatiques et bureautiques, filtres disquettes, etc.)

MEDIAPLUS Accessoires et matériel informatique

DI FABRIZIO Nicola SA

Transports - Terrassements

Chemin des Vidollets 69

1214 VERNIER

Natel: 077 24 56 75

Tél. 318 50 50 - bip 589



ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Concessionnaire des Services Industriels (SIG) et de l'Entreprise des Télécommunications (PTT)

98, route de Vernier Tél. (022) 797 22 20
1219 Châtelaine Fax (022) 797 33 32



G. SARACINO

TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
CRÉPI RUSTIQUE

Atelier: 2 A, ch. du Sorbier
46, r. Virginio-Malnati 1214 Vernier
1217 MEYRIN Tél. 341 08 43

Natel: 077 25 73 10

GARAGE JACQUES VILLASCHI

AGENCE PEUGEOT
Réparation toutes marques

20, route de Peney
1214 VERNIER
Téléphone 341 09 00

EDOUARD BRIQUE & CIE FABRIQUE DE FENÊTRES

5, CHEMIN BARDE
TÉL. 796 61 55 FAX 797 19 31

1219 AÏRE/GENÈVE

TESTINA



Tout mandat immobilier

Testina Services SA

Avenue du Lignon 40
1219 Genève
Tél. (022) 796 87 44

★ 1961 - 1991 ★

30 ans à votre service

WALTER MULLER

PEINTURE et PAPIERS PEINTS

Chemin des Coquelicots 9
1214 Vernier-Genève
Tél. 341 07 76

Banque Raiffeisen
de Vernier/Grand-Saconnex



VERNIER
Rue du Village 38
1214 VERNIER
Tél. 341 33 55
Fax 341 01 83

Horaires:
lundi - vendredi
8h30 - 12h / 14h - 17h
Samedi 8h30 - 11h

GRAND-SACONNEX
Chemin Sarrasin 24A
1218 GRAND-SACONNEX
Tél. 791 08 09
Fax 791 04 57

Horaires:
lundi - vendredi
8h30 - 12h / 14h - 17h
Samedi fermé

LA BANQUE QUI APPARTIENT
A SES CLIENTS

ET. FERRALU S.A.

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

47, chemin de l'étang - 1219 Châtelaine
Tél. 022/796 61 22 - Fax 022/796 44 82

portes fenêtres
vitrages et
vérandas aluminium
portes et vitrages
en acier
serrurerie générale

Eurocard UBS
La Carte.



Adressez-vous à votre UBS pour bénéficier d'un conseil personnalisé concernant l'Eurocard UBS et ses multiples atouts. Nous vous renseignons volontiers.

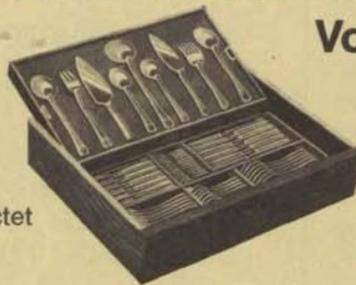
Réussir ensemble.

Succursale de Vernier: Rue du Village 28 - Tél. 341 15 40
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 16 h 30
Mercredi de 8 h 30 à 17 h 30



vaudaux

Manufacture de gainerie
**Votre argenterie
bien soignée
dans
votre tiroir
bien gainé**



Devis sans engagement
J. & G. Vaudaux, succ. 9, av. Louis-Pictet
1214 Vernier Tél. 341 25 50



48, route du Bois-des-Frères
1219 Aire (Genève)
Téléphone (022) 796 61 11

Succursale de Lausanne:
56, avenue de Tivoli
1007 Lausanne
Téléphone (021) 25 92 11

mangola+cie

fondée en 1890

FABRIQUE DE FENÊTRES ISOLANTES
en bois-métal et PVC

Spécialistes en rénovation

l'hypermarché frais+meilleur marché!



VIANDE



CREMERIE
LAITIERIE



FRUITS +
LEGUMES



CHARCUTERIE



POISSONERIE



PLANTES +
FLEURS



PAIN +
PATISserie



VINS +
SPIRITEUX



HORAIRE
D'OUVERTURE
LU-VE 9-19h
SA 8-17h
Sans
interruption

plus de 60'000 articles Alimentaire et Non-Alimentaire



JUMBO Hypermarché Vernier

P Blandonnet
A côté de l'aéroport

GIULIO LEONE

FERBLANTERIE
INSTALLATIONS SANITAIRES

Tous travaux
Devis sur demande
sans engagement

*
2, rue Oscar-Bider
1220 Avanchet-Parc, Genève
Tél. 796 53 83
Natel 077/24 45 88

Robert Bacchetta

gypserie
peinture
papiers peints

36, ch. des Platières
1219 Le Lignon
Tél. 796 27 59



COGERIM

GERANCE
IMMOBILIERE
PLANS FINANCIERS
CONSEILS
ENTRETIEN
IMMEUBLES
& PARCS



RUE GRANGE-LÉVRIER 21
1220 AVANCHET-PARC
Tél. 022/796 28 50

La vie a besoin de jardiniers, vous aussi!

JARDINS DU MANDEMENT

10, chemin Sales - 1214 VERNIER

LE JARDINIER À CÔTÉ DE CHEZ VOUS
ÉGALEMENT ENTRETIEN DE TOMBES



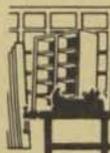
BUTTY & CIE Téléphone 341 38 41

entreprise DROUX

Nettoyage et revision de citernes à mazout
DéTECTEURS de fuites à vacuum VAPROTEC
Bassins de rétention système VATAG
Réfection de citernes en polyester

Ch. de la Tourelle 12
Case postale 237, 1211 GENÈVE 19
Tél. (022) 788 21 43
Fax (022) 788 21 47
Natel 077/21 69 53

Vincent PELLERITI



MENUISERIE - AGENCEMENT
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

*
115, route de Vernier - 1219 Châtelaine
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE

ENTRETIEN - RÉPARATION
DÉPANNAGE - INSTALLATION

GUY STROHHEKER

CONCESSIONNAIRE SI-CVE-SEIC-PTT

*
2B, CHEMIN DU SORBIER
1214 VERNIER
TÉL. 341 13 11
FAX 341 12 84

ENTREPRISE EN INSTALLATION
CHAUFFAGES CENTRAUX

Ernest AHAMMER

MAÎTRISE FÉDÉRALE EN CHAUFFAGE

BUREAU:
91, avenue de Châtelaine
1219 Châtelaine
Tél. 796 74 74

ATELIER:
115, route de Vernier
1219 Châtelaine
Tél. 796 84 81



COMPUTER C. RUETTIMANN

CP 25, 1216 Cointrin (GE)
Tél. 022/797 01 22 - Natel 077/25 60 64

TOWER AT 486Dx, 50 Mhz

4MB Ram, 256K Cache memory, Disque Dur 130MB
Seagate 14ms, Drives 3.5" & 5.25", Carte
Super-VGA Western Digital Paradise 1024x768 (1MB),
Ecran MultiSynchro 1024 x 768 14" pour 4890.-

AT 486Dx, 33Mhz idem pour 3690.-

AT 386Dx, 40Mhz idem pour 3350.-

GARANTIE TOTALE DE 2 ANS SUR NOS ORDINATEURS

NoteBook 486Dx, 33Mhz, 2MB Ram, 32K
Cache, Drive 3.5", DD 105MB, Ecran LCD
VGA 640 x 480 en 32 niveaux de gris,
(Dim 28x22x5,4) pour 4990.-

NoteBook 386Dx, 33Mhz, idem pour 4390.-

Natel C Nokia 101 de poche pour 2890.- ~~3260.-~~

Demandez nos listes de prix pour:

Scanner, Modems, Natels C, Ram, CoProcesseur,
Streamer, Moniteurs, Imprimantes, CD-Rom,
Disques Durs 49MB à 2,3GB, Cartes Tiga,
Programmes Dos & Windows.

Annnonce 1/12 de page

TARIF

4 parutions: Fr. 100.- /numéro
1 « + 10%
8 « rabais 5%
12 « rabais 12%

INFORMATIONS VERNIER

Afin de faire mieux connaître vos entreprises et commerces, nous mettons à votre disposition pour vos annonces, quatre pages intérieures ainsi que la quatrième page de couverture.

Pour de plus amples renseignements, contactez Monsieur Roland HEHLEN, téléphone 306 06 06.

Annnonce 1/2 de page

4 parutions: Fr. 540.- / numéro

Annnonce 1/3 de page

4 parutions: Fr. 390.- / numéro

4me page de couverture

Pleine page

4 parutions: Fr. 1200.- / numéro

TARIF :

1 parution(s): + 10%
8 « rabais 5%
12 « rabais 12%

Annnonce 1/4 de page

TARIF

4 parutions: Fr. 270.- / numéro
1 « + 10%
8 « rabais 5%
12 « rabais 12%

Annnonce 1/4 de page

Dernière page de couverture

En relation avec le thème du journal

Fr. 300.- par parution

BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES

Horaire d'été

Avanchets :

du 29 juin au 31 juillet, ouvert :
le **lundi de 16h à 20h, uniquement,**
du **1er août au 17 septembre**
fermée, pour permettre
l'informatisation du prêt.

Châtelaine :

du 29 juin au 17 septembre,
ouvert le **jeudi de 16h à 20h, uniquement.**

Vernier :

du 29 juin au 17 septembre,
ouvert le **mardi de 16h à 20h, uniquement.**



Mercredi 9 septembre 1992

Sortie en bateau pour les aînés de Vernier.

Inscription : jusqu'au 14 août, dernier délai.

SERVICE SOCIAL

Aînés

Anniversaires

Les personnes suivantes ont fêté leurs 90 ou 95 ans durant les mois de mai et juin 1992; elles ont reçu une terrine de fleurs de la part de la commune:

- Mademoiselle Yvonne LUCHE, 95 ans le 9 mai,
Ch. De-Maisonneuve 8
- Madame Georgette TROGER, 90 ans le 10 mai,
Av. du Lignon 74
- Madame Anna BERTSCHI, 90 ans le 11 mai,
Pension "Les Mésanges"
- Madame Emma CHATELAIN, 90 ans le 16 mai,
Av. du Lignon 17
- Madame Irène BARBAGLIA, 90 ans le 26 mai,
Av. du Lignon 70
- Madame Germaine Copt, 90 ans le 1er juin,
Rue du Grand-Bay 1

Noces d'or et de diamants

Afin de permettre aux Autorités communales d'honorer, comme ces dernières années, les couples célébrant en 1992 leur noces d'or et de diamants, soit 50 et 60 de mariage (ayant eu lieu en 1942 ou 1932) lors d'une petite manifestation dans le courant de l'automne, nous invitons **les couples qui désirent participer à cette cérémonie** de s'inscrire auprès de l'état civil de Vernier, Mairie, rue du Village 9, 1214 Vernier, en joignant une photocopie de leur livret de famille.

Inscription : jusqu'au 30 septembre 1992, dernier délai.

POLICE MUNICIPALE

Changement d'horaire



En raison du changement d'horaire scolaire et afin d'assurer la surveillance des entrées et sorties des écoles, les heures d'ouverture, des postes du Lignon et des Avanchets, seront modifiées, dès le 24 août 1992.

Chaque jour :

de 0900 à 10h30

de 1415 à 15h15

de 1700 à 17h30* (*sauf vendredi)





Dès la rentrée des classes (lundi 24 août), l'horaire des Transports publics verniolans sera légèrement modifié de manière à correspondre avec les heures d'entrée et de sortie des écoles.

Une distribution "tous ménages" de l'horaire aura lieu mi-août.

AGENDA**Des dates à retenir****Hall du Centre commercial de Balexert**

du 23 juillet au 8 août 1992

Atelier de cerfs-volants

Petits et grands pourront venir fabriquer, décorer et apprendre à faire voler les cerfs-volants lors d'ateliers quotidiens de 75 minutes.

Cette activité fait partie de "Passeport-Vacances".

Inscription sur place 1/2 heure avant

* * *

Centre sportif de Vernier

Dimanche 19 juillet 1992

* * *

Dès 11 heures

Xème tournoi de football "Passeport-Vacances"

* * *

A 15 heures

Les anciennes gloires du **Servette FC**

contre

Les anciennes gloires du **Lausanne-Sport**

* * *

Maison Chauvet-Lullin

Rue du Village 57 - Vernier

du jeudi 17 au samedi 19 septembre 1992

Exposition

"Ikebana"
art floral

et

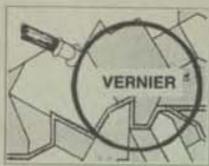
"Origami"
décorations papiers

Ouverture : de 10 à 22 heures.

* * *



**LES AUTORITÉS MUNICIPALES
VOUS SOUHAITENT
DE BONNES VACANCES**



SAVOIR... PARTICIPER

Rubrique consacrée, dans ce numéro, à la participation de notre commune à la 15ème édition de la course pédestre "A travers le coteau" organisé à Bernex, ouverte à tous notamment aux conseillers municipaux et administratifs des communes genevoises.

Cette dernière épreuve a été remportée par notre conseiller municipal Ernest GREINER, en 13'59" pour les 4 km, (record individuel 13'47").

Au classement final nous relevons également la présence de Mme Danielle SEGOND et de MM. André SCHMIDLIN, André RAMSEYER, Conseiller municipaux et de M. Christophe ISELI, Conseiller administratif. Au classement général par communes (équipe de 3 coureurs), Vernier se classe au 7ème rang en 51'55 (record 47'12).



De gauche à droite : A. Schmidlin - Ch. Iseli - D. Segond - E. Greiner
A. Ramseyer

Dans cette épreuve, nous retrouvons également, dans chaque catégorie, des citoyennes et citoyens de notre commune, notamment dans la catégorie "vétérans", l'imprimeur de notre journal M. Michel TRANCHET.

A VOUS DE JOUER

Le contenu des textes publiés dans cette rubrique n'engage nullement la responsabilité de l'Editeur.

Dans le dernier "Informations Vernier", le Comité de l'Ass. des intérêts d'Aïre a pris connaissance de l'article très rassurant concernant les mesures de sécurité et de contrôles des divers entreprises verniolanes.

Répondant à l'invitation formulée dans cette rubrique, nous aimerions apporter quelques remarques à votre information.

Le 10 février dernier, au matin, une étrange odeur d'éther envahissait les sous-sols d'une habitation de la presqu'île.

Tellement étrange qu'un contrôle est demandé à la station d'épuration (Hydroca) qui délègue immédiatement un agent pour vérifier chaque bouche d'égout du quartier afin de localiser la source de cette émanation.

Quelle surprise (mais pas tout à fait) de se trouver devant les Laboratoires Plan, origine de l'éther dans les égouts.

"Oui, il y a eu une distillation d'éther ce matin et un peu de vapeur s'est échappée dans les canalisations" .. répondent les personnes travaillant dans ce laboratoire. Seulement un peu de vapeur ? Ou beaucoup plus de ce solvant organique pas si inoffensif lorsque déversé dans les eaux ? Comment cela peut-il arriver ?

D'autres produits chimiques polluants de ce type passent-ils également "accidentellement" dans l'eau ? Un contrôle existe-t-il vraiment ?

Et les odeurs qui s'échappent souvent la nuit du même établissement ? Pas dangereuses vraiment ?

A notre interrogation : "... on s'excuse, nous avons oublié de mettre les filtres " nous répond-t-on !

Et l'explosion une nuit ? Que s'est-il passé ?

Que de questions restent malheureusement sans réponse. Osons-nous en poser une dernière ?

Devons-nous dans la presqu'île d'Aïre tout subir ?

Ou bien trouvera-t-on un moyen pour que ces nuisances olfactives soient neutralisées aussi, dans notre quartier ?

Association des Intérêts d'Aïre

LE ● VERT

Une tonne de papier recyclé :

- sauve 17 arbres
- demande 60% d'énergie en moins qu'en utilisant la matière première
- économise 4'200 KW d'énergie
- utilise 15% de moins d'eau.

Protection de l'environnement

Depuis juin 1991, "Informations Vernier" est imprimé sur papier Biotop 3 qui protège l'environnement de A à Z.

NOUVELLES DES SOCIETES

«LE PATCHTEMPS»

Vouloir faire du patchwork, en découvrir tous les secrets au fil des cours organisés depuis plusieurs années à la Maison de quartier d'Aire-Le Lignon, avoir la chance d'exposer deux fois, en 1989 à ladite Maison de quartier, et en 1991 à la Maison Chauvet-Lullin à Vernier, partager des tissus et beaucoup d'amitié, voilà tous les ingrédients qui servirent de base à la naissance de notre club de patchwork :

"LE PATCHTEMPS"

Fondée le jour de la Saint-Valentin (14.02.92), notre Association compte déjà 26 membres. Notre programme peut se résumer ainsi :

- une rencontre mensuelle
- visites d'expositions de patchwork d'ici ou d'ailleurs.
- contacts avec d'autres club.
- parution d'une gazette trimestrielle, encore modeste
- séminaires internes, etc.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à :
Mme Liliane MESSERLI
Ch. du Renard 31
1219 AIRE
Tél. 796 33 00



Recherchez-vous une comédie :

ECHO DE VERNIER

- drôle mais pas vulgaire ?
- légère mais pas futile ?
- intelligente mais pas pédante ?
- moderne mais pas démagogique ?
- originale mais pas saugrenue ?
- divertissante mais sans facilité ?
- simple mais pas banale ?
- tendre mais pas mièvre ?

OUI ? !

Alors, courez assister à :

VOISIN, VOISINE

de Jérôme Chodrov

au théâtre des Ranches, du

30 septembre au 17 octobre 1992

mercredi, jeudi, vendredi et samedi

par l' ECHO DE VERNIER



Les comédiens en répétition

II.4 MANIFESTATIONS COMMUNALES

PROMOTIONS CIVIQUES

247 invitations envoyées; 93 jeunes présents.

FETE DU 1ER AOÛT

La fête du 700e anniversaire de notre Confédération a débuté par la plantation d'un tilleul commémoratif. La population s'est retrouvée ensuite dans le préau de l'école des Ranches où les stands de ravitaillement animés bénévolement par les sociétés communales, furent pris d'assaut. Relevons que c'était la première fois, à Vernier, qu'un Conseiller d'Etat - en la personne de M. C. HAEGI - s'exprimait à l'occasion de la Fête du 1er Août.

Après le cortège aux flambeaux pour les enfants, la fête s'est poursuivie avec le bal gratuit et, en intermède, un feu d'artifice et le traditionnel feu de joie.

MERITE MUNICIPAL VERNIOLAN

BUDOKAN Vernier Judo-Club; Mme J. VINCENT, M. P. PITTARD, Mlle G. CHATELLENAZ (*voir INFORMATIONS VERNIER d'avril 1992*)

OPERATION VILLAGES ROUMAINS

Poursuite de l'action en faveur de ROXANA, 8 ans, atteinte de leucémie.

Dix familles, pour la plupart domiciliées aux Avanchets, ont répondu favorablement à notre appel pour accueillir une dizaine d'enfants, accompagnés de deux dames, qui ont ainsi pu passer une partie de leurs vacances dans notre commune.

III ECOLES, BATIMENTS, BIBLIOTHEQUES, AFFAIRES CULTURELLES, AFFAIRES SOCIALES

III.1 ECOLES

Statistiques des élèves au 30 juin 1991, Ecoles enfantines et primaires

RANCHES	354	AVANCHET-JURA	341
VERNIER-PLACE	162	AVANCHET-SALEVE	343
CHATELAINE	144	LIBELLULES	310
BALEXERT	316	AIRE	187
		LIGNON	491
Total		2'648	(3'210 en 1981)

La Fête des Promotions s'est déroulée, pour les classes enfantines de la commune, le samedi 29 juin. Près de 1'000 élèves ont ainsi défilé dans la rue du Village, accompagnés par cinq fanfares, puis se sont amusés sur l'emplacement de fête.

III.2 BATIMENTS

Il n'y a pas eu de constructions nouvelles.

Les **travaux d'améliorations et les réfections** représentent un montant de Fr. 1'263'158.- (postes les plus importants pour les Ecoles d'Avanchet (Fr. 234'464.-), des Ranches (Fr. 327'557.-) et pour les salles de gym et de fêtes du Lignon (281'203.-) (1981: total Fr. 758'550,20).

L'entretien total des écoles (salaires non compris) se chiffre à Fr. 2'32'335.-, dont pour énergie et eau Fr. 825'354.-.

III.3 BIBLIOTHEQUES

PRETS

Avanchet	22'686 (1981: 0)	Vernier	19'328 (1981: 8'160)
Châtelaine	16'659 (1981: 10'317)	Bibliobus Lignon	9'111 (1981: 17'174)

Après Châtelaine et Vernier, c'est au tour des Avanchets de passer à l'**informatique**; le catalogue peut être consulté sur écran depuis septembre.

La bibliothèque de Châtelaine a accueilli l'exposition «Châtelaine d'antan». Fin mai, une petite fête s'est déroulée au Village pour célébrer la première année d'existence de cette bibliothèque, en collaboration avec l'Association des intérêts de Vernier.

ANIMATION

- «L'Heure du conte», animée par le Mouvement des Aînés (98 participants aux Avanchets et à Vernier).
- Une veillée poétique a été organisée dans chacune de nos bibliothèques.
- Expositions («Sixties», 700e anniversaire CH, Mozart, etc.).

III.4 ACTIVITES CULTURELLES

Le service culturel essaie d'offrir à la population verniolane des manifestations qui s'adressent à diverses catégories d'âge. Il tente non seulement de satisfaire les goûts de chacun mais également de montrer différents arts allant du classique au contemporain.

MAISON CHAUVET-LULLIN

1991 marque vraiment l'**ouverture culturelle** de cette maison, avec plusieurs concerts et expositions.

FESTIVAL DE DANSE CONTEMPORAINE

Cette 9e édition du festival fut un **succès**; la variété artistique et la qualité tant des chorégraphies que des danseurs y ont contribué.

SPECTACLE POUR JEUNE PUBLIC

En octobre aux Ranches, à Châtelaine et à Avanchet-Salève.

VERNIER SUR ROCK

31 mai et 1er juin: festival des découvertes rock suisse à l'ABARC. Le très nombreux public s'est «régalé» de bon rock.
7 - 9 novembre: festival à la salle des fêtes du Lignon. Enorme **succès**.

CHORALE

Negro spiritual et gospels à l'église St-Pie X.

III.5 LOCAUX COMMUNAUX

Avec la gestion de 9 écoles, du Centre sportif du Lignon, du Centre de quartier des Avanchets et de la maison Chauvet-Lullin, soit 130 salles, ce service s'efforce de répondre aux besoins de toutes les sociétés. Plus de 700 autorisations ont été délivrées.

III.6 SERVICE SOCIAL

Voici les rubriques pour lesquelles des sommes de plus de 20'000 francs ont été dépensées. (A l'origine, ces prestations étaient destinées aux personnes âgées, à présent, les bénéficiaires sont de plus en plus des familles).

Prestations mensuelles Fr. 361'871,60 (1981 Fr. 305'761,50)

Elles donnent une idée de la complexité des tâches assumées et de la **polyvalence** de ce service:

- Foyers de jour *
- Aides ménagères * (39'142 heures; Fr. 156'569.-)
- SASCOM * (Soins à domicile)
- Ludothèque des Avanchets
- Maison de quartier d'Aire (Fr. 132'432,15)
- Jardin Robinson de Balxert (Fr. 85'350.-)
- Maison des jeunes «L'Eclipse» (Fr. 84'645.-)
- Restaurants scolaires (Fr. 120'000.-)
- Crèche Pamplemousse (Fr. 349'000.-)
- Jardin d'enfants «Pop-Corn» (Fr. 272'100.-)
- Aide au Tiers-Monde (Colombie, Thaïlande, Sénégal et Pérou; Fr. 130'000.-)
- Repas à domicile * (20'141 repas)
- Aides familiales *
- Hospice Général *
- Ludothèque de Châtelaine
- Centre de loisirs des Avanchets (Fr. 100'448.-)
- Jardin Robinson du Lignon (Fr. 84'971,30)
- Centres aérés
- Crèche des Avanchets (Fr. 485'000.-)
- Jardin d'enfants «Le Trèfle» (Fr. 283'000.-)
- Jardin d'enfants «Casse-Noisette» (Fr. 88'000.-)

* = structure d'aide à domicile (présence 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, dès janvier 1993)

IV VOIRIE, ENVIRONNEMENT, URBANISME, CIMETIERES, TRANSPORTS PUBLICS, SECURITE

IV.1 SERVICE DES ROUTES

STATISTIQUES

Balayage «à la main»	8'127 h	à la machine	2'226 h
Lavage des routes	619 h	Fauchage des bords de routes	864 h
Nettoyage des sentiers et des nants	998 h	Marquage des chaussées	1'560 h
Pose d'affiches et de panneaux divers	413 h		
Viabilité hivernale	1'044 h		
Vogue, Promotions, 1er Août	1'494 h	Aide au service de la culture	1'880 h
Creuse des fosses (cimetières)	511 h	(heures serv. parcs non comprises)	
Récupération des déchets	2'137 h	(principalement bennes de déchets de jardin)	
Transport de matériels divers	2'804 h	(pour les sociétés, écoles, colonies ou centres aérés; montage de tente)	

Récupération				
en 1981	verre	318'500 kg	papier	499'080 kg
		171'400 kg		171'400 kg

Les entretiens les plus importants de nos routes sont sous-traités à des entreprises privées (rte Vernier, ch. Champs-Prévost, rte Bois-des-Frères, ch. des Eglantines, colmatage des fissures, remise à niveau et changement de regards, rue du Village, rte d'Aire, etc.).

Participation aux manifestations communales, notamment au 700e anniversaire de la Confédération..

IV.2 SERVICE DES PARCS

STATISTIQUES

Tonte et entretien pelouses	3'194 h	Taille arbres et buissons	3'598 h
Plantation	900 h	Arrosage	1'181 h
Ramassage feuilles mortes et détritrus	1'134 h		
Plantation printanière- plantes	14'000	bulbes	6'750
Plantation estivale - plantes	24'000		
Fleurs coupées	17'600	Plantes en pots	1'410

La **modernisation** de l'établissement horticole s'est poursuivie (obscurcissement, écran thermique, tables de culture et arrosage automatique).

A l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération, deux massifs fleuris ont spécialement évoqué ce thème (*INFO. VERNIER novembre*).

VERNIER FLEURI : 34 concurrents (18 «fenêtres et balcons», 16 «terrasses et villas»).

IV.3 ATELIERS

Mécanique, serrurerie, menuiserie, peinture,
distribution de **carburants**:

	Diesel	Super	Sans plomb
Service des routes	36'695	11'833	1'615
Service des parcs	2'781	7'165	1'868
Service des TPV	60'891	84	-
Police municipale	-	664	-
Service du feu	1'722	1'385	-
Protection civile	728	1'032	-
Service des sports	1'870	3'563	2'467
Magasin du Centre de voirie	-	-	811
Administration	-	1'550	1'737
Service culturel	-	-	1'092
Centre aéré	-	886	-
TOTAL	104'687	28'924	9'590

Tous carburants confondus
1990

143'201 l
138'769 l

IV.4 SERVICE DU GENIE CIVIL

Collecteurs du chemin de la GREUBE: travaux terminés au printemps, excepté quelques raccordements privés.

Elargissement de la Via MONNET (y compris travaux d'assainissement): 1ère phase quasiment terminée, excepté le carrefour avec la route de Montfleury. Seconde phase: tributaire du développement de la zone industrielle de Mouille-Galand.

Réfection de la PASSERELLE sur la route de Meyrin: travaux terminés, mais revêtement glissant à reprendre.

ZONES de construction et plans localisés de QUARTIER

- préavis favorable au PLQ pour immeuble locatif au chemin CHAMP-CLAUDE

- préavis favorable à la création d'une zone de développement 4 A au chemin CHAMP-CLAUDE

- préavis favorable au PLQ pour un immeuble locatif au chemin de L'ESPLANADE

- préavis favorable au PLQ pour un immeuble locatif (+ activités commerciales/administratives) à l'avenue de CHATELAINE

- préavis favorable pour la création d'une zone de développement industriel au lieu-dit BEL-EBAT (Croisette/Nant-d'Avril).

IV.5 TRANSPORTS PUBLICS VERNIOLANS

Personnes transportées	333'928	(1981: 89'491, 1986: 233'062)
Elèves transportés	133'725	pendant l'année scolaire 1990-1991
Personnes transportées depuis 1979	2'482'688	

Kilomètres parcourus	ligne: 155'216	transports scolaires: 13'109	total: 168'325
----------------------	----------------	------------------------------	----------------

5 véhicules HAINJE DAF (+ bus articulé NEOPLAN propriété du Département de l'instruction publique).

Recettes voyageurs	Fr. 121'504,60	Total des dépenses	Fr. 1'558'479,25
Participation DIP	Fr. 157'882,20	Subvention Etat de Genève	Fr. 450'000.-

IV.6 SECURITE

POLICE

Nos agents municipaux ont dressé 3'908 procès-verbaux (1'251 en 1981),

notifié 4'599 commandements de payer (3'573 en 1981),

vendu 880 médailles de chiens et

202 plaques pour vélomoteurs (400 + 1'600 pl. de vélos en 1981).

L'action des agents s'exerce en particulier aux entrées et sorties des écoles, pour le vagabondage et les salissures de chiens, pour le nettoyage des parcelles non entretenues et les haies non taillées, ainsi que divers problèmes de circulation. Ce service signale également l'éclairage public défectueux.

Heures de surveillance	6'755	Heures d'activités administratives	5'728
------------------------	-------	------------------------------------	-------

PROTECTION CIVILE

Effectif réel : 891 personnes

Activités : 6 cours de cadres, 7 exercices et 14 rapports (dont 6 de l'Etat major) soit 1'038 jours de service.

Locations: 1'311 nuitées (Fr. 8'850.-). Les requérants d'asile ont occupé le PC du Lignon durant 304 jours (Fr. 60'800.-).

COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS

La Compagnie est intervenue **25 fois** pour diverses alarmes (57 fois en 1981); à cela s'ajoutent 1'052 h de service lors de manifestations et 3'627 h pour l'instruction et les exercices. Effectif réglementaire: **85 personnes** (75 en 1981).

9 nouveaux sapeurs-pompiers ont été admis et, pour la première fois, 3 sapeuses-pompières.

Le **SIS** (Service d'Incendie et de Secours -pompiers professionnels) est intervenu **213 fois** sur notre territoire communal.

SAUVETEURS AUXILIAIRES & SAMARITAINS

Apportent leur concours lors de sinistres, manifestations et enseignent le secourisme (samaritains).

Le Corps des sauveteurs a fêté le 100e anniversaire de sa création.

Composition et mise en pages: MAIRIE DE VERNIER